

Liens avec la Famille

Il est important d'établir un véritable partenariat entre les parents et les enseignants. La coopération des parents passe notamment par la participation aux réunions avec les professeurs :

- Dès le début de l'année scolaire pour les méthodes ;
- Après les évaluations.

Pour ces enfants, plus particulièrement, l'attention portée à la maison implique chaque jour :

- La vérification du cahier de textes et du carnet de liaison ;
- La tenue des cahiers, avec une exigence particulière sur le graphisme ;
- L'apprentissage des leçons ;
- La préparation soignée du cartable.

De plus il est nécessaire que les parents fassent confiance aux enseignants et soutiennent leur action et les éventuelles sanctions. Enfin chacun doit pouvoir, en toute simplicité, entretenir un authentique dialogue au sein de l'établissement.

Le bon esprit demandé dans l'Institution est bien sûr demandé aux élèves E. I. P. : respect de chacun, gentillesse et participation à une vie de classe agréable.

Les Enfants Intellectuellement Précoces doivent s'épanouir dans des activités, des loisirs ou des jeux. Il est important qu'à la maison, ils aient des temps de détente et qu'ils puissent développer leur imaginaire.

Le Projet Pédagogique d'accueil des Enfants Intellectuellement Précoces à l'Institution Jean-Paul II

... donner à chacun sa chance ...

Pour être admis dans le regroupement pédagogique des Élèves Intellectuellement Précoces au Collège de l'Institution, les conditions suivantes sont requises :



- Avoir terminé le cycle 3 de l'École par un temps de CM2 permettant l'acquisition des méthodes nécessaires à l'entrée en Sixième.
- Avoir passé un test (échelle de WECHSLER) avec un psychologue reconnu par l'Institution ou par l'A.F.E.P. (Association Française des Enfants Précoces) et avoir décelé un Quotient Intellectuel (Q.I.) minimal de 130 (exceptionnellement entre 125 et 130) :
 - Test WPPIR pour les enfants de moins de 6 ans ;
 - Test WISC III-WISC IV jusqu'à 16 ans ;
 - Test WAIS R à partir de 16 ans.
- S'inscrire de préférence dès la classe de Sixième
- Prendre contact avec l'A.F.E.P. :

Association Française pour les enfants Précoces
13, rue Albert Joly
78110 Le Vesinet
01 34 80 03 90
afep@afep.aso.fr

Choisir la confiance



INSTITUTION JEAN-PAUL II



ACCUEIL DES ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRECOCES : E. I. P.

Maternelle • Élémentaire • Collège • Lycée • Post-Bac
Externat, Demi-pension, Internat

39, rue de l'Avalasse
76000 Rouen



www.
institutionjeanpaul2.fr

Pourquoi un regroupement E. I. P. à l'Institution Jean-Paul II ?

Les Enfants Intellectuellement Précoces abordent leur scolarité de façon parfois inattendue.

L'Institution Jean-Paul II souhaite apporter sa contribution à la prise en compte de ces spécificités, en proposant un accueil approprié, avec des équipes enseignantes formées.

Pourquoi un regroupement ?

Le regroupement des jeunes à profil E. I. P. au sein d'une ou plusieurs classes répond à trois objectifs :

- Favoriser la socialisation ;
- Prendre du temps pour privilégier l'organisation et la méthode ;
- Apprivoiser ces spécificités pour parvenir à la réussite scolaire.

Pour autant, les contenus disciplinaires sont ceux des instructions et des programmes de l'Éducation Nationale.



Il s'agit essentiellement de constituer un groupe de besoin, et non une filière, d'accompagner ces jeunes afin d'assurer leur adaptation aux exigences post-Troisième.

Scolarisation des élèves E. I. P.

Sur chaque niveau, de la classe de Sixième et jusqu'à la classe de Troisième, les élèves de profil E. I. P. sont regroupés, avec d'autres élèves ne présentant pas ce profil.

Les jeunes E. I. P. bénéficient d'une autre manière d'aborder les programmes du Collège.

L'approfondissement des notions, essentielle pour le progrès des jeunes E. I. P. est également un atout pour les autres élèves de la classe.



L'accueil des Enfants Intellectuellement Précoces se traduit par un accueil renforcé :

- Équipe de professeurs formés à la pédagogie E.I.P. et à l'écoute ;
- Suivi personnalisé par un Professeur Principal, spécialiste de la pédagogie spécifique requise.

L'accueil de ces élèves dans un regroupement pédagogique permet, en outre, aux enseignants de :

- Souligner l'importance des méthodes de travail, dont les enfants précoces ne perçoivent pas toujours la nécessité ;
- Insister sur l'explication du raisonnement permettant d'aboutir au résultat ;
- Insister sur la concentration et l'écoute ;
- Synchroniser davantage les apprentissages transversaux ;
- Réaliser un programme de recherche et d'exposés ;
- Proposer un traitement personnel de la maîtrise du discours, surtout à l'écrit.



Au même titre que les autres élèves de l'Institution, les élèves E.I.P. peuvent bénéficier dès l'entrée en Sixième de :

- L'apprentissage de deux langues vivantes (Anglais-Allemand ou Anglais-Espagnol) ;
- Le choix de cette option bilingue doit reposer sur le constat d'une réelle motivation de l'enfant pour l'apprentissage des langues étrangères.